FO Nexecur

L'INFORMATION SYNDICALE

TÉLÉTRAVAIL & POUVOIR D'ACHAT : REFUS DE LA DIRECTION, LE COMPTE N'Y EST PAS !

1 Prise de parole de la Direction Générale : Un refus sec et déconnecté

Vendredi dernier, lors de la prise de parole générale, la question d'un 2ème jour de télétravail a été posée directement à la Direction. Avec l'explosion continue du prix du carburant qui rogne directement nos salaires, c'est une préoccupation majeure pour beaucoup d'entre nous.

La réponse de la Directrice des Ressources Humaines a été sans appel :

« Non, pas de jour supplémentaire car les opérateurs n'y ont pas le droit. »

Circulez, il n'y a rien à voir. La Direction balaie d'un revers de main une demande légitime de soutien au pouvoir d'achat, sans proposer la moindre alternative.

2 L'argument de la « justice sociale » : Une division inadmissible

Opposer les métiers les uns aux autres pour justifier l'immobilisme, c'est inacceptable pour Force Ouvrière :

- **Une contradiction totale :** Si le télétravail était une « injustice sociale », pourquoi avoir signé un accord prévoyant déjà 1 jour par semaine ? La Direction sait pertinemment que l'organisation s'adapte aux contraintes des postes.
- **Nivellement par le bas :** En quoi refuser un 2ème jour de TT à ceux qui le peuvent aide-t-il les collègues en centre de télésurveillance ? En rien. Priver les uns n'a jamais amélioré le pouvoir d'achat des autres. C'est tout le monde qui trinque.
- **Une déconnexion de la réalité :** Décider d'un blocage est facile quand on ne compte pas chaque euro à la pompe. Pour les salariés aux salaires les plus modestes ou effectuant de longs trajets, venir travailler coûte chaque mois un peu plus cher. À force de bloquer toute souplesse, le risque est d'aboutir à l'épuisement et à des arrêts subis faute de pouvoir assumer les trajets.

3 Ce que Force Ouvrière exige concrètement :

Pas de faux-fuyants. Si la Direction se soucie réellement d'équité, elle doit agir pour TOUS :

- **2 jours de télétravail par semaine** pour l'ensemble des postes compatibles, afin d'alléger immédiatement les frais de route.
- **Une prime exceptionnelle pour tout collaborateur qui ne peut pas télétravailler.**
- **Le maintien du jour de TT les semaines avec jour férié :** un jour férié ne doit plus servir de prétexte pour supprimer la journée de travail à distance.

4 Mobilisons-nous :

Pour faire entendre raison à la Direction et imposer un vrai débat sur nos salaires et nos conditions de travail, venez échanger avec vos représentants FO.



AGIR, PROTÉGER ET DÉFENDRE.

FORCE OUVRIÈRE - LA FORCE SYNDICALE NEXECUR